



Catégorie de projet : C

= projets insalubrité ou handicap / travaux complets ou renégociés par Page9 / supérieurs à 7000€ pour les PO et à 20000€ pour les PB.

**ADRESSE DU PROJET** 133, route des Bleuets  
76 210 BEUZEVILLETTE

**OCCUPANTS** M + 3 (couple avec 3 enfants)

**STATUT** Propriétaires occupants

**PROFIL ANAH** Modestes

Logement  
avant travaux

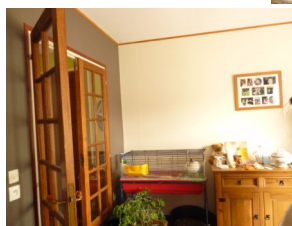


### CONTEXTE DU PROJET :

Projet de remplacement du chauffage d'une maison individuelle située dans une commune rurale de la CVS.

Les propriétaires ont pris contact avec Page9 pour remplacer leur mode de chauffage vétuste de type électrique. Ils ont opté pour un système fonctionnant avec des énergies renouvelables : Installation d'un poêle à bois, moins énergivore que leur système de chauffage actuel, ancien.

A noter que le logement est isolé et qu'en 2009, l'ensemble des menuiseries ont été remplacées.



TRAVAUX	ENTREPRISES	MONTANT TTC
1 Remplacement de chauffage	QUALIFLAMMES - GAINNEVILLE	7 810,75 €
<b>Total</b>		<b>7 810,75 €</b>

### PROJET DE TRAVAUX

**Travaux de remplacement de chauffage :** remplacement du mode de chauffage électrique par un poêle à bois avec pierres réfractaires.

Ratio/m<sup>2</sup> habitable : 78 € TTC/m<sup>2</sup> hab.

### FINANCEMENT DES TRAVAUX (7 810,75€ TTC)

⇒ **ANAH :** 1 119 € (14%)

⇒ **PARTICULIER :** 6 691,75 € (86%)

### PARTICIPATION INDIRECTE DE L'ETAT (tva à 5,5% sur les travaux)

⇒ **ETAT -TVA à 5,5% :** 1 043,89 € (13%)

### Reste à charge pour les propriétaires

⇒ **Apport :** 0 €

⇒ **Prêt bancaire :** 6 691,75 €

Prêt Développement Durable auprès de la société générale.

### Avantages fiscaux pour les propriétaires :

⇒ **Crédit d'impôt mobilisable :** 1 388 €

Logement  
après travaux



### IMPACT DU PROJET

- ⇒ Abandon du chauffage de type électrique énergivore au profit d'un chauffage à énergie renouvelable.
- ⇒ Le poêle permet de chauffer l'ensemble des pièces du logement (capacité de chauffe de 150 m<sup>2</sup>). De plus l'emplacement de celui-ci a bien été étudié (situé dans le séjour accolé au couloir qui dessert chambres et cuisine)
- ⇒ Travaux d'isolation réalisés par les propriétaires eux-mêmes et remplacement de l'ensemble des menuiseries en 2009

### DÉROULEMENT DU PROJET

- ⇒ 1er contact 20 Août 2010
- ⇒ Visite du logement 15 Septembre 2011
- ⇒ Dépôt dossier aux partenaires 20 Septembre 2010
- ⇒ Notification des subventions 8 Novembre 2010
- ⇒ Fin des travaux 26 Octobre 2010
- ⇒ Visite de contrôle Page9 9 Décembre 2010
- ⇒ Demande de paiement 5 Janvier 2011
- ⇒ Paiement des subventions En cours

